

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du jeudi 25 septembre 2025 Par suite d'une convocation en date du 5 septembre 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 25 septembre 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12 Délibération n°D_2025_09_25_13	Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M. Louis Buda à M. Georges Canicatti, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé Absent excusé : / Absent : M. Norbert Regard Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : Budget eau et assainissement – Exercice 2025 - Décision modificative n°2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget 2025 de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°2 suivante du budget eau et assainissement de l'exercice 2025 :

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

1641 – Emprunts en euros	-	1 000.00 €
21561 – Service de distribution d'eau	+	1 000.00 €
21561/041 – Service de distribution d'eau	+	21 925.80 €
Total dépenses d'investissement	+	21 925.80 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement

2031/041 – Frais d'études	+	21 925.80 €
Total recettes d'investissement	+	21 925.80 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal, autorise la décision modificative n°2 du budget eau et assainissement de l'exercice 2025 proposée par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Délégation certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 2 octobre 2025 De sa publication : 30 SEP. 2025 Et de sa mise en ligne le : 15 OCT. 2025	Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine-Sarzin, le 25 septembre 2025 Le Maire  Le secrétaire de séance, Georges CANICATTI  Pierrette BATON MARECHAL 
--	--

 